

Le 30 novembre 2021

L'honorable Erin O'Toole, C.P.
Chef du Parti conservateur du Canada
Chef de l'Opposition
Député de Durham

L'honorable Yves-François Blanchet, C.P.
Chef du Bloc Québécois
Député de Beloeil-Chambly

L'honorable Jagmeet Singh, C.P.
Chef du Nouveau Parti démocratique
Député de Burnaby-Sud

Objet : Projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19

Messieurs les députés et chefs de parti,

Au nom de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et des milliers d'entreprises qu'elle nous représente à travers le Canada, je vous écris pour demander l'appui de chacun de vos partis pour que soit adopté sans plus tarder le projet de loi C-2.

Lorsque la pandémie a frappé, l'industrie du tourisme a été la première touchée, la plus durement touchée, et elle sera la dernière à s'en remettre. Les entreprises de notre secteur et les milliers de travailleurs qu'elles emploient courent toujours un risque considérable sans un soutien fédéral continu, en particulier au cours des prochains mois d'hiver, et ce, jusqu'au retour attendu de l'activité touristique à des niveaux plus élevés au printemps. Depuis le début de la pandémie, l'industrie a effectivement perdu deux saisons complètes en raison de la fermeture des frontières, des restrictions en matière de voyages et des confinements imposés. Les entreprises ont fait face à des pertes de revenus épouvantables, ont épuisé leurs réserves financières, ont contracté des dettes importantes et ont maintenant du mal à attirer suffisamment d'employés alors qu'elles visent une relance. Sans le soutien financier fourni par le projet de loi C-2, de nombreuses entreprises ne survivront tout simplement pas à l'hiver, et davantage d'emplois seront perdus.

C'est précisément la raison pour laquelle nous avons été si profondément encouragés par les engagements relatifs au secteur du tourisme pris par chacun de vos partis au cours de la récente campagne électorale. Vous avez de toute évidence compris les défis considérables auxquels l'industrie est confrontée et avez donc promis votre soutien pour l'aider à se redresser.

Les autorisations de dépenses du gouvernement pour les programmes de subventions salariales et pour le loyer ont expiré le 20 novembre 2021. Bien que le projet de loi C-2 prévoie une forme de rétroactivité, le fait de ne pas adopter la nouvelle loi avant l'ajournement de la Chambre des communes et du Sénat pour les vacances de fin d'année aurait un effet dévastateur sur nos entreprises et leurs employés. De nombreux exploitants sont maintenant aux prises avec l'obligation de verser des salaires et de payer des loyers sans pour autant avoir les ressources financières nécessaires pour le faire. En effet, ces ressources dont ils ont tant besoin leur étaient fournies par les subventions salariales et pour le loyer. Face à l'incertitude quant à l'approbation de la nouvelle proposition de loi, ou même face à son report éventuel, les entreprises seront placées dans la terrible position de devoir licencier des travailleurs, et ce, juste avant la période des fêtes.

L'AITC et ses partenaires de l'industrie du tourisme se sont fermement engagés à travailler diligemment avec tous les députés pour s'assurer d'éviter cette situation désastreuse et pour atteindre nos objectifs communs, soit la relance de l'économie du voyage et la reconstruction de celle du Canada en général.

Mais nous avons besoin de votre soutien continu pour nous permettre d'y parvenir.

Il reste encore un long chemin à parcourir pour que l'industrie du tourisme redevienne le moteur économique de 105 milliards de dollars qu'elle était, soutenant près de deux millions d'emplois, avant la pandémie. Mais je suis convaincue qu'en continuant à travailler ensemble, nous atteindrons cet objectif.

En terminant, je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour le leadership dont vous avez fait preuve quant à l'appui de l'industrie canadienne du tourisme. Je suis disponible pour vous rencontrer à votre convenance afin de vous expliquer pourquoi l'adoption rapide du projet de loi C-2 est si importante pour la survie du secteur du tourisme. Mon bureau fera un suivi dans les prochains jours avec votre équipe afin d'explorer vos disponibilités éventuelles.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les députés et chefs de parti, l'expression de mes meilleurs sentiments,



Beth Potter

Présidente-directrice générale
Association de l'industrie touristique du Canada

c. c. :

Hon. Candice Bergen, PCC Leader adjointe
Gerard Deltell, PCC Leader à la Chambre
Michael Barrett, PCC Leader parlementaire adjoint
Alain Rayes, PCC Lieutenant du Québec
Blake Richard, PCC Whip en chef de l'opposition
Hon. Pierre Poilievre, PCC Critique en matière de finances
Michelle Ferreri, PCC Critique en matière de tourisme

Alain Therrien, BQ Leader à la Chambre
Christine Normandin, BQ Leader parlementaire adjointe
Julie Vignola, BQ Critique en matière de tourisme
Gabriel Ste-Marie, BQ Critique en matière de finance
Claude DeBellefeuille, BQ Whip

Alexandre Boulerice, NPD Leader adjoint
Peter Julian, NPD Leader à la Chambre
Lindsay Mathyssen, NPD Leader parlementaire adjointe
Richard Cannings, NPD Critique en matière de tourisme
Daniel Blaikie, NPD Critique en matière de finance
Rachel Blaney, NPD Whip